



PLAN CANICULE RECENSEMENT

Les personnes fragilisées par l'âge, la maladie et/ou un handicap sont invitées à se faire connaître.

Elles seront inscrites sur un registre, qui permettra, en cas de risque exceptionnel, de disposer d'une liste des personnes susceptibles de nécessiter une aide.

**INSCRIPTION AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE OU DU
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
(CIAS AU 03 25 84 82 48)**

